

Équipe pastorale

Essai de synthèse de différentes contributions sur la gouvernance pour en tirer un questionnement en direction de la communauté du Centre pastoral de Saint-Merry

I. Le processus de réflexion sur la gouvernance

Ce document est la première étape d'un processus de réflexion sur la gouvernance du Centre pastoral, commencé il y a près de deux mois. Il s'ajoute à la longue réflexion que poursuit le Centre pastoral sur ce thème depuis sa création, mais la période que nous venons de traverser nous a conduits à repenser cette thématique à nouveaux frais.

En effet, à la suite des circonstances difficiles dans lesquelles Daniel Duigou a décidé de ne pas renouveler son mandat de curé de la paroisse Saint-Merry et de responsable du Centre pastoral, puis d'accepter la fonction d'administrateur paroissial à la demande de l'évêché, plusieurs membres de la communauté ont réalisé l'urgence de s'interroger sur la manière dont le Centre Pastoral était "gouverné".

Un collectif s'est réuni début mai, coordonné par André Letowski, Anne Hervé-Bazin et Jacqueline Casaubon qui a produit un rapport sur la gouvernance. Pour sa part, Jean-François Petit, en a aussi produit un. Ces deux rapports ont été présentés et discutés lors d'une réunion de l'EP qui s'est tenue le 23 juin dernier. Il en est sorti un document de synthèse qui a été présenté lors d'une réunion élargie de l'EP, le 26 juin, qui comprenait, outre les membres de l'EP et les coordinateurs de Pôles, les responsables de groupe, soit environ quarante participants. Au cours de cette réunion, les participants ont échangé librement sur l'idée de gouvernance, puis le document de synthèse de la réunion de l'EP a été présenté. À partir des échanges entre les participants, des propositions et des commentaires qui ont eu lieu pendant cette réunion, une synthèse a été faite par l'EP en collaboration avec André Letowski qui a abouti à un nouveau document dont il est rendu compte ici.

Nous avons tiré de l'ensemble des contributions quatre questions clés qui - nous l'espérons - pourront aider la communauté à s'engager sans pour autant s'enfermer sur un avis théorique (débat prêtre-laïc, rôle de l'EP etc.). Ces questions sont destinées à nourrir la réflexion des membres de la communauté pendant l'été. Nous les invitons à y répondre d'ici le mois de septembre, de façon individuelle ou en groupe. Les réponses seront rassemblées pour être discutées lors de la prochaine Assemblée générale. Elle aura pour thème dominant la gouvernance et se tiendra le 14 octobre après la célébration liturgique.

II. Le constat

Il ressort des discussions qui se sont déroulées pendant l'EPE **6 mots clés structurants** :

- l'essentiel de ce que l'on vit à Saint-Merry,
- la coresponsabilité,
- la fraternité,
- l'équipe pastorale,
- l'ouverture vers l'extérieur,
- l'autorité/ le pouvoir de décision.

L'essentiel pour la communauté du Centre pastoral

- Ce qui nous est essentiel doit guider le choix de notre organisation et non l'inverse.
- La célébration du dimanche : c'est le "plus" de notre communauté.
- L'évangile dans la ville, l'annonce de l'évangile.
- Le centre pastoral, laboratoire qui apporte à l'extérieur (tant en direction de l'église que de nos contemporains).
- Le Texte d'orientation pastorale (TOP) qui repose sur la nécessité de se mettre à l'écoute de (et aimer) l'homme d'aujourd'hui, de se rendre disponible à sa différence.

- Un mode de fonctionnement basé sur la coresponsabilité : elle se vit à tous les niveaux de la communauté dans un souci d'ouverture, d'échange et de partage. Elle est portée par un maître mot, « confiance ». Chacun peut ainsi trouver sa place.

Depuis des années le Centre pastoral s'appuie sur un certain nombre de « principes »

- La coresponsabilité de tous les baptisés, chacun selon son implication, avec le souci d'intégrer ceux qui ne sont pas en responsabilité. « Elle fait partie de nos gênes », mais n'est pas un but en soi, plutôt un moyen pour aller vers notre « essentiel » : l'annonce de l'évangile.
- La coresponsabilité différenciée entre prêtres et laïcs.
- Le fonctionnement démocratique. Il suppose une organisation adéquate, le roulement des responsabilités.
- La collégialité.
- Le dialogue fraternel qui est fait d'écoutes des différences et de remises en question.
- La subsidiarité selon laquelle une décision doit être prise au plus petit niveau compétent de l'organisation (d'où le travail des pôles, des chargés de mission...).

Qui est en charge de l'autorité ? Qui décide et comment ? La coresponsabilité prêtres et laïcs

- Rappels
 - ◇ Le pouvoir est différent de l'autorité, l'un provient de la « loi », l'autre se gagne.
 - ◇ Le curé est celui qui « signe », parce qu'il est responsable « légal » et canonique auprès de l'évêque de qui il détient ce pouvoir, et des autorités civiles. Mais il est aussi pasteur. D'où la précision qu'apporte Daniel Duigou :
 - On ne se nomme pas soi-même. Une communauté chrétienne est appelée pour être envoyée ; le prêtre est là pour signifier ce lien et cet envoi, permettant à la communauté d'exister en tant que communauté d'Église.
 - C'est la règle du jeu. Elle ne peut être remise en cause, à moins de quitter ce lien pour construire une « autre » église.
 - ◇ L'ecclésiologie est au cœur de la réflexion sur l'autorité et la gouvernance. Une réflexion a été entamée sur ce thème depuis un an et devrait être poursuivie.
- Qui arbitre alors ? L'EP ? Le curé ?
 - ◇ De fait, c'est l'EP - prêtres et laïcs - qui arbitre. Les décisions sont prises par consensus, le recours au vote étant rare. Quelle coresponsabilité ensemble ?
- Quel accueil donner aux propositions du « curé » décideur ou des prêtres ?
 - ◇ L'Équipe pastorale (EP)
 - Délégation est donnée, par le vote des membres de la communauté, à une EP dont le « curé » fait partie, membre à part entière de l'EP, avec la volonté d'une coresponsabilité.
 - L'EP devrait pousser à l'extrême le dialogue entre tous ses membres jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de désaccord clivant. Les conflits sont certes inévitables, mais en dernier ressort, qui décide ?
 - ◇ Le curé
 - Le curé (celui qui prend soin) est avant tout pasteur (celui qui rassemble), comme le sont les autres prêtres de l'EP (mission différenciée des prêtres et des laïcs). Ils donnent sens à ce que nous vivons, liens entre l'Église et la communauté.
 - Le curé n'est donc pas le détenteur du pouvoir à lui tout seul puisqu'il est pasteur, officiant pour l'unité de la communauté. Mais il est aussi homme, avec sa personnalité propre et une vie toute vouée à son activité de prêtre.
 - D'où l'importance du soutien apporté aux prêtres par l'EP et la communauté, et de l'écoute de propositions nouvelles formulées, notamment du fait de leur prise de fonction récente.
 - Comment alléger les charges liées à la fonction du curé : par un meilleur partage des responsabilités entre le curé et les autres membres de l'EP ?

Comment vit ou devrait fonctionner la communauté pour se caler sur « l'essentiel », en lien étroit avec le « principe » de coresponsabilité notamment ?

- Autour des « valeurs clés » telles que formulées dans les textes d'orientation pastorale de 2008 et 2015 pour cadrer les modalités de fonctionnement et s'attacher à l'essentiel :
 - ◊ la coresponsabilité de tous les baptisés, la coresponsabilité différenciée entre prêtres et laïcs, le fonctionnement démocratique, la collégialité, le dialogue fraternel et la subsidiarité.
- La fraternité, entre membres, entre prêtres et laïcs, entre prêtres. La fraternité ne veut pas dire abrogation des différences, mais :
 - ◊ écoute de ces différences, respect des personnes, pour construire un témoignage de foi en Christ ;
 - ◊ bienveillance, « remerciements », plutôt que critiques trop rapides ce qui n'exclut nullement des suggestions d'amélioration ;
 - ◊ accueil bienveillant des propositions nouvelles et non prises de distance quelquefois trop rapide, voire critique à leur égard, comme s'il y avait mise en danger ;
 - ◊ accueil des nouveaux, prise en compte des jeunes, lien avec ceux qui sont « autour » (les salariés, les résidents...), notre « incarnation » avec nos contemporains ;
 - ◊ lien en fraternité avec l'Église, en faisant entendre notre spécificité, nos convictions, un chemin qui nous est propres dont nous avons à témoigner au sein de notre église parisienne, à l'écoute aussi de cette église, dans le souci de faire bouger notre église « annonciatrice de l'Évangile dans la ville ».
- Autour des conflits internes
 - ◊ Si les tensions et les conflits se sont atténués depuis 2 ou 3 ans du fait de davantage de transparence (par exemple dans les finances), il n'en demeure pas moins que la fraternité est sans cesse à construire, que ce soit avec nos prêtres, avec les personnes en responsabilité, entre les membres de la communauté.
 - Il est important d'aller voir ce qu'il y a derrière un conflit, quels sont les nœuds de blocage ? Même s'il est difficile de mettre à plat. Comment avancer ? Un besoin de médiation ?
 - ◊ Ajoutons le souci à l'égard de ceux qui sont partis « fâchés » de notre communauté.

Autour de l'équipe pastorale

- L'EP est composée de prêtres mandatés par l'évêque et d'autres membres élus par la communauté. Elle reçoit de la communauté la délégation pour mettre en œuvre la pastorale.
- Quelle est sa mission première ?
 - ◊ Comment résumer en quelques lignes la mission essentielle de l'EP ?
 - Au-delà de l'organisation EP/pôles/groupes ?
 - Au-delà de flairer, observer... pour mieux éviter les crises ?
 - Au-delà des nécessaires délégations, la subsidiarité a été évoquée, mandant des groupes ou instances, devenant lieu de décision dans leur champ et l'EP veillant à la cohérence de ces décisions par rapport à l'esprit du Centre pastoral.
 - Une telle approche impose une transversalité renforcée et posée comme gage de bon fonctionnement.
- Comment faire pour ne pas laisser l'EP se laisser envahir par des tâches qui ne relèvent pas nécessairement de son mandat et ainsi lui permettre d'accomplir plus efficacement sa mission. Renforcer les délégations ? La subsidiarité ? Créer une fonction de « Secrétaire général » ?

III. Les propositions

- Réarticuler fonctions et missions, à partir d'un travail d'écoute fin des groupes du Centre pastoral (et d'ailleurs), dans une visée délibérément pratique et prospective.
- Engager un processus qui pourrait durer une année :
 - ◊ centré sur l'écoute par l'EP des 40 groupes existants du Centre pastoral (qui fait quoi ? Quand ? Pourquoi ? Désirs ? Attentes ? Projets ? Soutiens demandés ?)

- ◇ avec pour objectif de produire une « carte de visite », en lien avec les coordinateurs de pôles et les chargés de mission.
- Travailler des questions transversales telles que :
 - ◇ réarticuler un fonctionnement équipe des prêtres/ EP ;
 - ◇ enclencher une labellisation « Église verte » à Saint-Merry ;
 - ◇ développer une dynamique de doyenné (exemple : sur la question des aumôneries de jeunes du quartier), avec d'autres communautés (Forum 104, Mission de France, Églises de province...) ;
 - ◇ reprendre la réflexion ecclésiologique de la communauté en l'enrichissant.
- Affronter les conflits
 - ◇ Tenter d'en expliquer les raisons
 - Par exemple, la culture de la critique, les difficultés à accueillir des propositions nouvelles, le besoin de s'affirmer et d'exister dans un collectif, le rapport à l'autorité, en particulier religieuse en utilisant le prêtre comme bouc émissaire.
 - Mais le conflit est aussi signe de vie, savoir expliquer pourquoi telle décision n'est pour certains pas en accord avec notre désir de témoigner de l'Évangile, la critique n'est pas seulement « opposition » !
 - ◇ Cela pourrait déboucher sur la reconnaissance mutuelle des erreurs et des blessures de chacun. Ce partage ne pourrait-il pas être l'occasion de faire appel à un « accoucheur » extérieur, neutre et professionnel ?
 - ◇ Enfin, cette démarche ne pourrait-elle pas conduire à une charte de la fraternité, un pacte de bienveillance entre les membres de la communauté ?
- Rappeler clairement le rôle de l'EP : donner le primat à la transversalité et à la fraternité
 - ◇ Veiller à la cohérence des actions conduites en s'appuyant sur des délégations larges pour que les décisions les plus habituelles se prennent dans les pôles, groupes ou personnes missionnés.
 - ◇ Libérer l'EP des tâches qui ne relèvent pas directement de sa compétence.
 - ◇ Libérer le « curé » de tâches qui pourraient être du ressort d'autres instances ou personnes. Pourquoi pas un « collègue » de prêtres fonctionnant en liaison avec l'EP pour se répartir les tâches pastorales (célébrations, messes et lien avec l'accueil) ?
- Une suggestion : instaurer une instance pérenne (sans responsabilité hiérarchique), un « Conseil des sages » :
 - ◇ lieu de veille et de médiation, à l'écoute de la communauté, de l'EP, soucieux du respect de la transversalité et de la fraternité et « gardien » de ce qui nous semble essentiel de vivre au Centre pastoral.

Suggestions d'une trame de questions pour cet été à destination de la communauté, dans le but d'avancer nos échanges

- (1) Autour de « l'essentiel » : se redire ce qui est essentiel comme l'évangile dans la ville, l'évangile au sein de la communauté, la fraternité, la coresponsabilité, la transversalité, pourquoi je suis au Centre pastoral de Saint-Merry.
- (2) Comment la communauté vit ou devrait vivre cet essentiel ? Sur quoi faut-il insister ?
- (3) Comment l'EP peut, suite à la réponse aux questions (1) et (2), animer et accompagner ces pratiques ?
- (4) Que veut dire pour vous "responsabilité différenciée" dans la coresponsabilité entre membres de la communauté, notamment entre prêtres et laïcs ?